



REGARD SUR L'ACTUALITE

UNE JEUNESSE EN QUÊTE DE DISCERNEMENT

C'est parti pour une nouvelle année scolaire, universitaire ou professionnelle. Chaque famille a organisé du mieux possible cette rentrée : du plus petit qui sera mis à la crèche ou confié à une *nounou* au plus grand qui part *aux études*, sans oublier celles et ceux qui entrent sur le *marché du travail*.

Bonne rentrée à chacune et chacun.

Et cette semaine de rentrée coïncide avec la célébration de l'Assomption de la Vierge Marie. Quoi de mieux que de confier nos enfants et jeunes gens à la protection de Notre Maman du Ciel ?

La liturgie de ce dimanche nous étonnera car d'une part, elle fait référence à « *une femme couronnée de douze étoiles* » (Apocalypse 12, 1), à « *une princesse vêtue d'étoffe d'or* » (Psaume 44, 14), et d'autre part, à *une humble servante* qui « *se rend avec empressement chez sa cousine enceinte* » (Luc 1, 39).

Oui, Marie est ce modèle de femme remplie d'humilité, bien que portant en elle Celui qui est le salut du monde, oubliant peines et fatigue elle se fait servante de sa cousine âgée qui, elle aussi, attend un enfant.

C'est le lot d'un grand nombre de mamans : être au service de la famille et plus particulièrement des enfants. Pourvoyeuses de soins, elles le sont dès les premiers jours de la conception de leur enfant. Educatrices, elles le sont à tout instant en accompagnant l'enfant dans ses apprentissages. Consolatrices, elles le sont suite au petit *bobo* causé par une petite blessure jusqu'au premier chagrin d'amour que connaît le grand fils ou la grande fille...

Hélas, beaucoup de mamans se sentent seules et insuffisamment épaulées dans l'éducation de leurs enfants. La présence d'un mari, d'un conjoint est indispensable dans la formation et la construction de la personnalité d'un enfant. **Le rôle du père est fondamental.** Rappelons-nous la place de Saint Joseph dans l'éducation de Jésus et le soutien qu'il apportait à son épouse : trouver un lieu pour l'accouchement ; protéger l'enfant et sa maman en fuyant le courroux d'Hérode ; partir à la recherche de Jésus, adolescent *fugueur*... Sans compter les mille et unes tâches que les évangiles ne nous rapportent pas : apprentissage de la lecture dans les livres Saints ; apprentissage du métier de charpentier ; éducation à la charité, à la prière ... etc...

De nos jours, il est une tâche fondamentale que doivent assumer les parents -père et mère, ensemble – celle de **l'apprentissage du discernement**. Nul besoin d'avoir fait des études pour apprendre à un enfant à rechercher la vérité. A l'heure où les *fakes news* (fausses informations) pullulent sur les réseaux sociaux ; où les *harcèlements* de tous types (commerciaux, sexuels, incitations à la violence...) menacent les jeunes, plus que jamais il nous faut mettre en garde enfants et jeunes gens. **Cela commence dès le plus jeune âge !** Comment faire ? La violence, les claques et privations de toutes sortes ne sont guère efficaces dans l'éducation, souvent ils produisent aigreurs, ressentiments, rancunes et même ruptures. Suivons les conseils des plus grands éducateurs : **douceur et fermeté, patience et dialogue**. Nous savons qu'en éducation il faut répéter sans cesse et vérifier que le message est bien passé. Interdire sans expliquer aboutit souvent à la révolte, principalement chez les adolescents. **Eduquer prend du temps**. Prenons le temps de poser des questions, de rechercher ensemble -parents et enfants- quel est le bon choix pour ne pas tomber dans les griffes de prédateurs et harceleurs de toutes sortes. Et puis, **montrons l'exemple !**

Souvenons-nous de cette parole de la Vierge Marie à Jésus qui avait fugué à l'âge de douze ans (!) : « *Mon enfant, pourquoi nous as-tu fait cela ? Vois comme ton père et moi, nous avons souffert en te cherchant !* » On imagine la douceur avec laquelle la maman s'est exprimée. Il ne s'agit pas d'être *mou* et laxiste, laisser faire aujourd'hui et demain se montrer intransigent. Mais être vigilant en permanence et savoir saisir les bons moments pour rappeler avec fermeté les règles fixées. Il n'est pas bon de laisser les enfants seuls pendant des heures devant leurs écrans (télé, téléphone, ordinateurs...).

On est loin de la fête de l'Assomption, me direz-vous. Oui et non, car la Vierge Marie avant « d'être élevée en son corps et en son âme à la gloire du ciel » (dogme de l'Assomption, 1950) a connu bien des épreuves, des inquiétudes, des souffrances. Mais de l'Immaculée Conception à sa glorieuse Assomption, nous contemplons en Marie tout une vie fidèle à ce « OUI » prononcé à l'Annonciation.

Eduquer nos enfants suppose une confiance absolue en la promesse de Dieu : « *Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et tout vous sera donné par surcroît. Ne vous faites pas de souci pour demain : demain aura souci de lui-même ; à chaque jour suffit sa peine.* » (Matthieu 6, 33-34)

FRÈRE THÉOPHANE URVOY NOUS A QUITTÉS



La Congrégation des Frères de Ploërmel nous informe que vendredi 6 août, fête de la Transfiguration, Frère Théophile URVOY (« Frère Théo ») est entré dans la maison du Père à l'aube de ses 98 ans. Retiré à la maison de retraite de Josselin depuis 2018, il avait servi la jeunesse polynésienne durant 56 ans. Ses funérailles ont eu lieu à Josselin mardi 10 août.

Deux veillées de prière ont eu lieu, lundi 9 août et mardi 10 août, sous le préau de l'école Saint-Hilaire de Faa'a.

Une messe est prévue le samedi 14 août à l'église Maria No Te Hau à 18 h. Toutes les mesures barrières devront être prises : gel hydroalcoolique, masque, distanciation.

Message de Monseigneur Jean-Pierre COTTANCEAU, Archevêque de Papeete

Frère Yvon,

Je viens d'apprendre le retour au Seigneur du frère Théophile. Au nom du diocèse et en mon nom propre, je voulais par ces quelques lignes vous exprimer toute ma sympathie et ma proximité à vos côtés en ces jours où nous voyons partir vers le Père un frère qui a œuvré si longtemps dans notre diocèse. Mes pensées et ma prière vont d'abord en action de grâce vers le Seigneur pour nous avoir donné Fr. Théophile. Elles vont au supérieur des Frères de l'Instruction Chrétienne et à tous les religieux qui voient partir un "bon et fidèle serviteur" de la mission de votre Congrégation en Polynésie. Je pense surtout aux frères qui, à La Mennais et sur Tahiti, ont œuvré avec Fr. Théophile. Je pense également à sa famille à qui je présente mes condoléances. L'heure est au recueillement et à l'espérance que nous ouvre le Christ ressuscité.

Frère Yvon, merci de transmettre à tous vos frères mes pensées les plus fraternelles et l'assurance de ma prière pour Fr. Théophile.

Respectueuses et fraternelles salutations.

+Mgr Jean Pierre COTTANCEAU

Brève biographie du Frère Théo

URVOY, Jean Marie Marcel (Frère Théophile dit « Théo ») (1923-2021).

Religieux des Frères de l'Instruction Chrétienne de Ploërmel, né le 27 septembre 1923 à Marsac sur Don – Loire-Atlantique. Fils de Marcel Marie Joseph Urvoy, savetier et Marie Augustine Billon, modiste. Il est l'aîné d'une fratrie de sept enfants - deux garçons et cinq filles-. Son jeune frère sera prêtre et deux de ses sœurs religieuses.

Il entre au noviciat le 24 août 1939 à Jersey. Prononce ses vœux définitifs le 15 août 1947. Après avoir été instituteur à Guérande, puis professeur dans le même établissement, il fut nommé Directeur de l'École St Similien à Nantes. Après quoi, il devint étudiant tout en enseignant, double tâche qui fut le lot d'un certain nombre de Frères. Il exerça aussi comme professeur au postulat de Ploërmel en 1958 et au noviciat de Jersey en 1959. À partir de cette période, sa mission l'orienta plutôt vers les élèves du second cycle, à Châteaulin (Finistère) puis à Tahiti où il est demeuré fidèle au poste depuis septembre 1962, avec un seul intermède à St-Louis de St-Nazaire en 1970.

Il vient à Tahiti pour ouvrir les classes de Terminales-Bac en tant que professeur de Mathématiques et de Sciences physiques. Les premiers baccalauréats du Lycée La Mennais auront lieu en 1963.

C'est lui aussi qui monte les premiers labos de Sciences : physique, chimie et sciences naturelles.

Le 13 février 1982, il reçoit les Palmes académiques des mains de M. Frédéric Carneiro, directeur du Lycée technique.

En 1989, il prend sa retraite officielle, mais reste très actif au travers du *La Mennais magazine*, des cours de soutien aux élèves...

Le 29 juin 2018, les autorités du Pays le décorent de l'Ordre de Tahiti nui en reconnaissance des 56 ans au service de la jeunesse polynésienne.

Le 13 novembre 2018, Frère Théo doit rentrer en France pour raison de santé malgré son désir de mourir en terre polynésienne et de reposer dans le caveau des Frères au cimetière de l'Uranie. Il résidera à Josselin dans la maison de retraite des Frères de Ploërmel. Sa santé déclinant, le 11 juin 2021, il reçoit le sacrement des malades en présence d'une dizaine de frères de sa communauté à Josselin. Il décède le 6 août 2021, en la fête de la transfiguration et sera inhumé le 10 août dans le cimetière des Frères.

ARCHIDIOCESE

AGENDA

Mission/Déplacement

* Monseigneur Jean-Pierre à Rangiroa du 13 au 15 août 2021 (**annulé**) puis à Raiatea le 18 et 19 août 2021.

* Père Sandro LAFRANCONI à Huahine du 29 juillet au 31 août 2021.

ECOLE DIACONALE

Dépôt des candidatures 2021-2022

Le directeur de l'école diaconale du diocèse de Papeete - Père Landry BOYER, curé de la paroisse de Maria no te Hau – informe qu'il recevra les candidatures d'entrée à l'école Diaconale à compter du 12 août 2021. Ces dernières sont à déposer à son presbytère à MNTH en matinée. La date de clôture est fixée au 17 septembre 2021.

Vous pouvez le joindre au 87 723 316.

PS : voir pièce jointe en fin de communiqué pour la constitution du dossier d'entrée à l'école diaconale.

FETE DE SAINT-LAURENT

Reportée à une date ultérieure

Rencontre des Diacres - Moorea 21 août 2021

Suite à la situation sanitaire actuelle due à la COVID 19 et au variant Delta qui sévit sur le Fenua, et après avoir consulté Mgr Jean-Pierre COTTENCEAU, la rencontre des diacres et leurs épouses prévue la journée du samedi 21 août 2021 à Moorea Afareaitu est reportée à une date ultérieure.

Merci de votre compréhension !

Très chaleureusement à tous en Jésus-Christ !

Tiatono Gilbert

CALENDRIER LITURGIQUE

3 nouvelles mémoires

Décret relatif à l'inscription de trois nouvelles mémoires facultatives au calendrier liturgique.

Le préfet de la Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements a promulgué le 25 janvier 2021 un décret d'inscription de trois nouvelles célébrations facultatives à inscrire au Calendrier Romain Général :

- Saint Grégoire de Narek, abbé et docteur de l'Église, le 27 février,

- Saint Jean De Avila, prêtre et docteur de l'Église, le 10 mars,

- Sainte Hildegarde de Bingen, vierge et docteur de l'Église, le 17 septembre.

Ces nouvelles célébrations seront inscrites dans les prochains calendriers liturgiques à venir de l'Archidiocèse.

COMMUNICATIONS SOCIALES



RADIO MARIA NO TE HAU

Enseignements

Diffusés à 01h00-10h00-16h00-21h00
FM 87. 6 / 93. 8 / 96. 4 / 101. 5 / TNS
et www.radiomarianotehau.com

* Lundi 16 aout : « Marie, vraie visage de la Miséricorde » par Père Etienne RICHER.

* Mardi 17 aout : « La mission auprès des nations » par Claire HAFFNER.

* Mercredi 18 aout : « La Faiblesse, une chance » par Père Emidio MARIE.

* Jeudi 19 aout : « Contagieux de l'amour de Dieu » par Père Gilles FERRANT.

* Vendredi 20 aout : « La voie du cœur » par Frère Maire OLIVIER.

* Samedi 21 aout 2021 : Rediffusion des enseignements

01h00 : " La mission auprès des nations" par Claire HAFFNER.

10h00 : "Marie, vraie visage de la Miséricorde" par Père Etienne RICHER.

16h00 : "Contagieux de l'amour de Dieu" par Père Gilles FERRANT.

21h00 : "La Faiblesse, une chance" par Père Emidio MARIE.

Ces enseignements sont susceptibles d'être modifiés par la radio.



**CONSTITUTION DU DOSSIER D'ENTREE
A L'ECOLE DIACONALE**

- A- Lettre du candidat donnant l'histoire de sa vocation et explicitant sa motivation.
- B- Lettre d'accord et **d'évaluation** du Curé de la paroisse.
- C- Curriculum Vitae comprenant :
- 1- Renseignements personnels : nom, prénom, âge, profession, épouse, enfants, langues parlées/écrites...
 - 2- Formations : études, sessions, écoles...**
 - a) Etude primaire : lieux et dates
 - b) Etudes secondaires : 1^{er} et 2^{ème} cycle
 - c) Etudes professionnelles
 - d) Etudes supérieures
 - e) Formations pastorales : école de la Foi, Sessions, formation particulière, autres
 - a) Ecole de la Foi (juillet)
 - b) Sessions
 - c) Formations particulières
 - d) Autres...
 - 3- Engagement pastorale :**
 - a) Historique des responsabilités dans la paroisse
 - b) Responsabilités actuelles
 - c) Services ou Institutions : (Secours Catholique, Tavini, Katekita...)
 - d) Appartenance et rôles dans les groupes de prière ou service particulier
 - e) Vie de prière, participation liturgique, catéchèse...
 - 4- Famille :**
 - a) Mariage et antécédents...
 - b) Enfants et éducation...
 - c) Vie chrétienne en famille : prière, services...
 - d) Engagement de la famille dans la paroisse
 - e) Engagements extra paroissiaux
- D- Lettre de recommandation d'une personne engagée dans l'Église.
- E- Accord écrit de l'épouse.**
- F- Actes de baptême, de confirmation, de mariage...
- G- Deux photos d'identité (model passeport, Carte d'Identité)
-

ACHEMINEMENT DU DOSSIER

- Pour l'acheminement des dossiers de demande, les démarches suivantes seront observées :
- 1) Le dossier est envoyé au Directeur de l'école qui en transmet des copies aux autres membres du Conseil.
 - 2) Chaque candidat rencontre personnellement le Directeur pour de plus amples informations et pour évaluation.
 - 3) Seul le Conseil a autorité, après délibération par l'Évêque.